

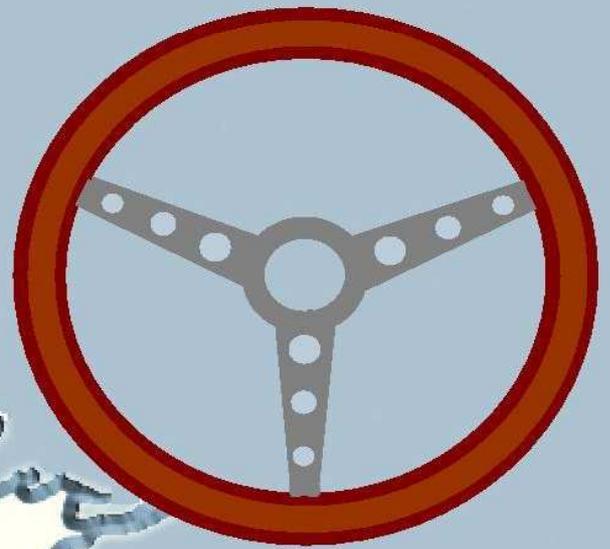
UNE ORGANISATION



# 8 ÈME RALLYE

## CAP - LA BAULE

**LES ROUTES DU SUD  
DE LA BRETAGNE  
COMME VOUS NE  
LES CONNAISSEZ PAS.  
PLUS 500 KMS EN  
2 ETAPES**



LA BAULE

**18 ET 19 JUIN 2011**



**RALLYE DE  
RÉGULARITÉ  
OUVERT AUX  
VÉHICULES DE  
+ DE 20 ANS ET  
EXCEPTIONNELS**



# Règlement

Cette épreuve de régularité historique réservée à des véhicules de collection est dénommée :

## 8<sup>ème</sup> RALLYE CAP LA BAULE

### 1 – VOITURES ADMISSIBLES

Sont admissibles les voitures conformes à la législation routière, construites entre 1950 et 1990  
Ou aux véhicules modernes d'exception, à jour de toutes vérifications administratives.

### 2 – CATEGORIES

Elles seront réparties selon deux catégories :

- Véhicules engagés en Aguerri, les 6 épreuves des 2 journées compteront
- Véhicules engagés en Découverte, seules 3 épreuves des 2 journées compteront

Les voitures admises seront choisies par l'organisateur qui restera seul juge d'accepter ou de refuser les candidatures, sans avoir à en justifier les raisons.

### 3 – EQUIPAGES ADMISSIBLES

Tout équipage doit être composé d'un pilote titulaire d'un permis de conduire reconnu sur le territoire français et d'un ou deux équipiers.

Les équipages inscrits devront être présents à bord du véhicule pendant toute la durée de l'épreuve sous peine de mise hors course.

### 4 – ORDRE DES DEPARTS

Les départs se feront de minute en minute et dans l'ordre croissant des numéros.  
Les numéros seront attribués par l'organisation.

### 5 – PROGRAMME

Lundi 6 juin 2011 : Clôture des Engagements

Vendredi 17 juin : Vérifications administratives et techniques place de la Victoire à La Baule de 16 heures à 19 heures

Samedi 18 juin: Vérifications administratives et techniques des voitures du rallye de 8 heures à 10 heures 00, esplanade François André à La Baule

10h30 : Briefing  
10h45 : Départ du Rallye de l'Esplanade François André - 1<sup>ère</sup> étape  
12h45 : Déjeuner  
14h00 : Arrêt de 30mns à L'Ile Bouchard – départ 2<sup>ème</sup> étape  
19h00 : Arrivée du Rallye place de la Victoire à La Baule  
21h30 : Dîner et soirée Jackpot au Casino de la Baule

Dimanche 19 juin

09h00 : Départ de la 3<sup>ème</sup> étape, avenue Lajarrige à La Baule  
12h00 : Arrivée du Rallye place de la Victoire  
13h00 : Remise des Prix du rallye avec Cascade de Champagne place de la Victoire  
14h00 : Déjeuner au restaurant l'Ipanéma sur la plage de la Baule

## 6 – CONTROLES HORAIRES ET CONTROLES DE PASSAGE

**Contrôles horaires :** Les personnes en charge de ces contrôles indiqueront sur le carnet de bord, présenté par un membre de l'équipage, l'heure effective de passage de la voiture à la table de contrôle. L'heure idéale de pointage est celle qui est obtenue en additionnant le temps donné pour parcourir le secteur à l'heure de départ du véhicule sur ce secteur. Toute différence en plus ou en moins entre l'heure réelle et l'heure idéale sera pénalisée, 30 points par minute de retard et 60 points par minute d'avance. 600 points par C.H manqué.

**Contrôles passages :** Les personnes en charge de ces contrôles devront seulement apposer un tampon sur le carnet de bord de la voiture présenté par un des membres de l'équipage. Tout tampon manquant sera pénalisé de 100 points.

**Contrôles visuels :** Des contrôles visuels seront effectués sur l'intégralité du parcours pour vérifier que les participants utilisent bien le bon itinéraire, ces contrôles visuels seront prévus et indiqués dans le carnet de route. Le participant devra indiquer sur son carnet de bord la réponse à la question qui lui est posée, question relative au lieu où il se trouve, ( nom d'une rue, d'un village, indication sur une maison, ou sur un panneau, etc. ), toute réponse fautive ou manquante sera pénalisée de 100 points.

**Contrôles de vitesse:** Des contrôles de vitesse pourront être organisés tout au long du parcours, principalement dans les traversées d'agglomérations. Ces contrôles pourront être effectués aussi bien par l'organisateur, que par la police ou la gendarmerie.

## 7 – SECTEURS DE REGULARITE

L'organisateur donnera aux équipages une vitesse moyenne par secteur de régularité à respecter au mieux par les équipages. Cette vitesse ne pourra excéder 50 km/h. L'organisateur peut prévoir un ou plusieurs points de chronométrage intermédiaires secrets, où il le voudra sur les secteurs de régularité.

Le chronométrage se fera à la seconde. Chaque seconde de retard, par rapport au temps imparti, entraînera une pénalité d'un point. Chaque seconde d'avance entraînera une pénalité de deux points, avec un maximum de 300 points par épreuve.

## 8 – ROAD BOOK

Un road book sera remis à chaque équipage participant au moment du départ le samedi après-midi et le dimanche matin.

## 9 – APPAREILS DE MESURE

Les compteurs kilométriques et de vitesse d'origine du véhicule sont seuls autorisés.

Un seul instrument à affichage mécanique, (Halda Trip, Rétrop Trip, etc....) pourra être installé dans le véhicule sous réserve qu'il n'indique que des distances partielles et totales mais en aucune mesure des moyennes.

Ces appareils devront être conformes aux spécifications fournies par les constructeurs, sans aucune modification. L'utilisation d'appareils électroniques ou à affichage digital de type chronomètre, compteur, ou cadenceur, est admise sous réserve que ces instruments ne soient pas fixés ou branchés sur la voiture, l'utilisation de programmes spécifiques permettant la navigation et où le cadencement sur téléphone portable sont strictement interdits.

L'organisateur se réserve le droit à tout moment de vérifier et contrôler les matériels utilisés.

Toute infraction constatée entraînera une pénalité de 1500 points.

## 10-INFRACTIONS AU CODE DE LA ROUTE

**1<sup>ère</sup> infraction :** 60 points

**2<sup>ème</sup> infraction :** 300 points

**3<sup>ème</sup> infraction :** Exclusion du Rallye

## 11 – DROITS D'ENGAGEMENT

Le montant des droits est de :

**Option 1 : sans hébergement - 300 €** pour un équipage composé de 2 personnes.

**Option 2 : avec hébergement** en hôtel 2 étoiles- **360 €**

**Option 3 : avec hébergement** en hôtel 3 étoiles- **400 €**

(dans les options 2 et 3 le prix comprend la nuit du samedi au dimanche et les petits déjeuners, pour 2 personnes).

Quelque soit l'option choisie elles comprennent en plus :

- les plaques et numéros du Rallye
- les repas des 2 personnes de l'équipe du samedi midi, la soirée Jack Pot au casino de La Baule le samedi soir et le repas du dimanche midi
- le road book,
- la remise des prix
- l'encadrement technique et sportif de la manifestation
- la prime d'assurance garantissant la responsabilité civile du concurrent à l'égard des tiers

Aucune inscription ne pourra être retenue sans un chèque d'acompte de 200 €.

Pour des questions d'intendance et administratives, il est impératif de nous confirmer votre engagement au plus tard le 6 juin 2011.

Merci de nous retourner le bulletin d'inscription rempli accompagné de l'acompte, au plus vite, pour cette première édition nous limitons le nombre d'équipage à 60.

Si vous désirez d'autres informations, contactez-nous.

Sportivement.

Joël LAPLACETTE  
Président du Comité des Fêtes

*Comité des Fêtes  
de LA BAULE*

8 place de la Victoire  
44500 LA BAULE  
Tél : 02 40 60 66 98  
Port : 06 85 54 58 62

Adresse email :  
[comfeteslabaule@wanadoo.fr](mailto:comfeteslabaule@wanadoo.fr)

